

# Droit pénal général

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 7.5
- > Nombre d'heures : 48.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

## Présentation

---

CM : Ce cours permet de voir (ou revoir) l'ensemble du programme de droit pénal général des concours, c'est à dire essentiellement :

*Notions générales d'histoire du droit pénal et de criminologie*

*La loi pénale*

*La responsabilité pénale (le délinquant)*

*Les peines et les mesures de sûreté*

TD obligatoire : méthodologie de la dissertation juridique et du cas pratique appliquée au droit pénal général.

## Objectifs

---

- Renforcer les connaissances en droit pénal général
- Savoir appréhender les questions de manière transversale
- Développer une approche pratique des questions de droit pénal
- Se préparer à l'épreuve droit pénal/procédure pénale du concours d'entrée à l'ENM

## Évaluation

---

Modalités de contrôle : contrôle continu